

**LISTE DES DELIBERATIONS  
SOUMISES AU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 25 Mars 2025**

Le 25 Mars deux mil vingt-cinq, à 19 Heures 30, les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués, se sont réunis à la mairie, sous la présidence de Madame Angélique CAMARA, Maire.

Présents : ADAM Céline, BRANDEAU Paulette, CAMARA Angélique, JAMBON Sandra, BAUDRY Erick, CHANTREAU Michel, STANGALINI Nathalie, VEILLON Claude, JUMEAU Philippe, SCHANEN Eric.

Absents excusés : CAILLETON Jacques (pouvoir à S.JAMBON), GARAUULT Jean-Pierre (pouvoir à A.CAMARA)

Absente : MERCIER Aurélie

Secrétaire de séance : Michel CHANTREAU

Date de convocation : 19 mars 2025

Date d'affichage à la mairie : 27 Mars 2025

Et publication sur le site internet

Le quorum est atteint. 13 conseillers municipaux en exercice, 10 membres présents.

*Toutes les décisions ont été validées par scrutin ordinaire et le résultat du vote est indiqué ci-dessous.*

\*\*\*\*\*

En début de séance, Madame la maire sollicite l'assemblée pour rajouter un point à l'ordre du jour, il s'agit de délibérer sur l'exonération totale de pénalités de retard sur un marché public dont les travaux ont été tardifs, dus à la saisonnalité et les intempéries. Les conseillers valident ce point.

N° DELIBERATION	SUJET	Résultat du vote
	Nomination d'un secrétaire de séance : Michel CHANTREAU	Pour unanimité
	Adoption du compte rendu du 25 Février 2025	Pour unanimité
2025-03-01	Vote du taux d'imposition des taxes directes locales	Pour unanimité
2025-03-02	Vote du budget primitif 2025	Pour unanimité
2025-03-03	Demande de subvention pour un projet d'ombrière solaire	Pour unanimité
2025-03-04	Demande de soutien à ELANCAF pour la journée de la parentalité	Pour unanimité
2025-03-05	Convention avec l'éducation nationale relative à l'aide d'un enfant en situation de handicap pendant la pause méridienne	Pour unanimité
2025-03-06	Exonération totale des pénalités de retard du marché public aménagements paysagers (lot2) avec l'entreprise EIVE	Pour unanimité
2025-02-07	Adhésion au réseau et à la plateforme collaborative – plan d'actions secrétaire de mairie	Pour unanimité

Les délibérations sont consultables en mairie sur simple demande.

Fait le 26 Mars 2025  
La Maire,  
Angélique CAMARA

